



CA PONTARLIER FOOTBALL
1 avenue du stade- 25300 PONTARLIER
03 81 46 75 89
secretariat@capontarlierfoot.com



PLAQUETTE DE PRESENTATION FOOTBALL EN MILIEU SCOLAIRE SAISON 2023/2024

**COLLEGE
GARÇONS
FILLES**

PARTENAIRES:



PRESENTATION ET PHILOSOPHIE

Qu'est ce qu'une section sportive en milieu scolaire?

C'est une structure qui permet d'allier un triple projet SCOLAIRE-EDUCATIF-SPORTIF en respectant le rythme biologique et physiologique de l'adolescent.

Elle permet:

- De motiver les élèves en leur donnant l'occasion de progresser et d'être valorisés dans leur pratique.
- De développer le goût de l'effort et de mesurer les conséquences d'un travail suivi et régulier.
- D'acquiescer, et renforcer, une culture d'équipe et de vivre dans le cadre d'une solidarité collective.

Le temps de pratique est intégré à l'emploi du temps de l'élève et ne peut en aucun cas se substituer aux horaires obligatoires d'EPS.

La section sportive football est une structure agréée par l'Education Nationale et la Fédération Française de Football, grâce au respect du cahier des charges.

Elle est reconnue et labellisée par la FFF, et soutenue par la LIGUE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE de football ainsi que par le district DOUBS TERRITOIRE DE BELFORT.

Quel lien existe-t-il entre le club support et la section?

Le CAP FOOTBALL est le club support de la section sportive, un partenariat et une convention en déterminent les modalités de fonctionnement.

Le club est très investi humainement, structurellement et financièrement dans son projet global des sections sportives (collèges et lycées). Il en a fait l'outil principal de la formation de ses jeunes.

Un joueur n'étant pas licencié au CAP FOOTBALL peut postuler à l'entrée en section sportive, son admission n'est pas soumise obligatoirement à une intégration au sein des effectifs du club.

Cependant, les meilleurs éléments et les joueurs présentant un fort potentiel, peuvent se voir proposer d'intégrer le club support.

Quel est l'intérêt pour le joueur et le club?

La section sportive permet d'optimiser le niveau de pratique des jeunes licenciés.

La progression est assurée par l'optimisation de l'entraînement tant en quantité qu'en qualité.

Le club peut aussi offrir une formation globale aux jeunes puisque dans le cadre de la section sportive, les jeunes peuvent se voir proposer différentes formations complémentaires: arbitrage, diplôme de jeune éducateur, formation aux premiers secours...

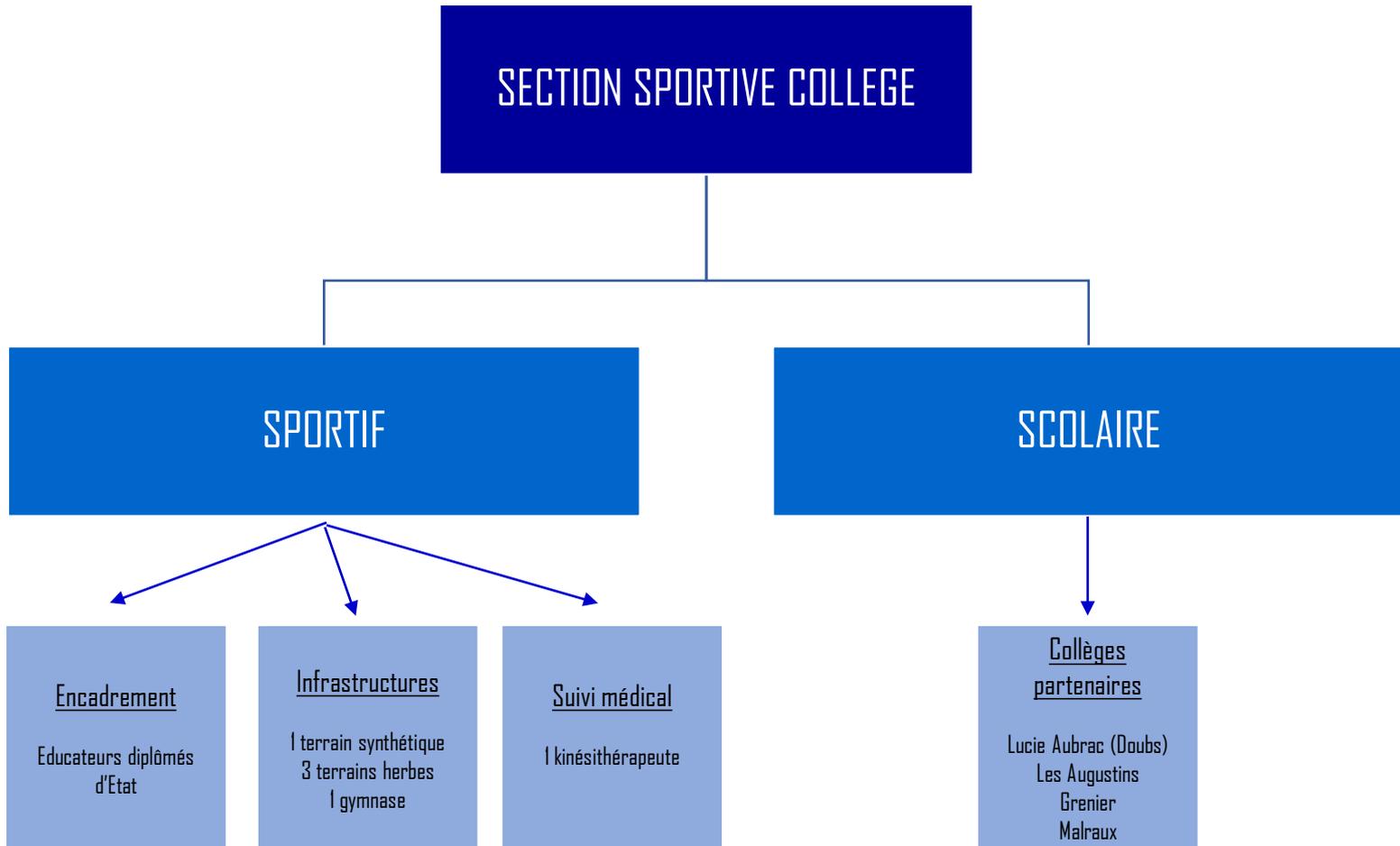
La pratique du football en milieu scolaire ne porte-t-elle pas atteinte au travail scolaire?

Les chiffres montrent que le taux de réussite aux différents examens des jeunes en section sportive est supérieur à la moyenne nationale. Un jeune en section a des journées plus équilibrées et harmonieuses. L'organisation hebdomadaire de leur emploi du temps demandera aux joueurs de se RESPONSABILISER, et par conséquent développera leur AUTONOMIE. Le football devient alors un levier afin de donner ou redonner confiance aux élèves dans leurs ambitions scolaires.

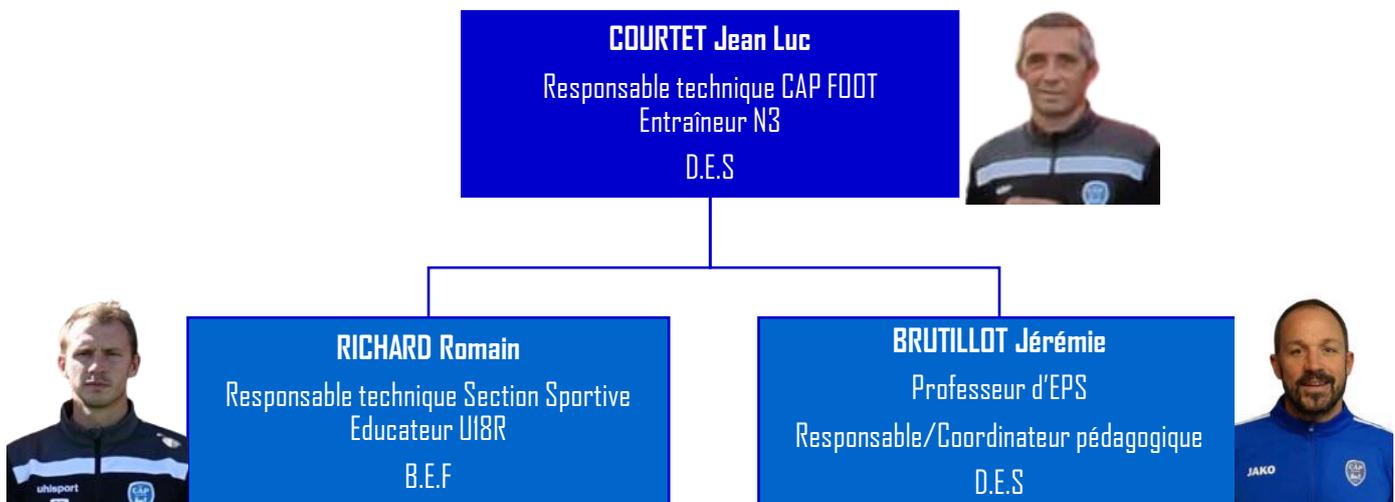
En résumé, s'inscrire dans une section sportive c'est :

- Venir au collège pour y faire des études et en accepter le règlement intérieur.
- Témoigner d'une réelle volonté de s'affirmer à la fois dans les études et le sport. Vous devez être intimement convaincu que votre réussite dans un domaine est étroitement liée à votre réussite dans l'autre.
- Avoir un comportement exemplaire à l'intérieur comme à l'extérieur du collège. Appartenir à une section sportive c'est, de fait, représenter la section, le sport pratiqué et, au-delà, le collège. C'est être un exemple dans l'établissement, être volontaire et apprendre à devenir responsable.

ORGANISATION ET INFRASTRUCTURES



ORGANIGRAMME TECHNIQUE



SCOLARITE ET STRUCTURES

La Section Sportive est labellisée sur quatre établissements scolaires.

Le cursus s'établit de la 6^o à la 3^o : de la 6^o à la 5^o nous parlerons de <<Section Sportive Label FFF>>.

De la 4^o à la 3^o nous parlerons de <<Section Sportive Label FFF-EN>>.

Elle est ouverte aux filles et aux garçons.

Tout élève ayant suivi le cycle 6^o/5^o devra se présenter au test d'entrée pour le cycle 4^o/3^o s'il souhaite poursuivre son cursus au sein de la section sportive football. Par conséquent, l'avenir en section est soumis à un contrôle régulier et réévaluable chaque année.

Le Collège Lucie Aubrac, situé sur la commune de Doubs, est le partenaire historique de la section puisqu'il est l'établissement « tête de réseau » du dispositif des Sections Sportives Collèges de l'aire Pontarlier-Doubs. Il se situe à 10 minutes du stade en navettes, les élèves sont libérés tous les mardis et jeudis au plus tard à 15h45.

Collège Lucie AUBRAC (public)



Afin de rendre accessible au plus grand nombre, et dans un souci d'éviter des demandes de dérogation pour certains, ce dispositif s'étend sur trois autres établissements partenaires, qui aménagent leurs emploi du temps pour que d'autres camarades participent aux entraînements. Les jours d'entraînements ne changent pas, à savoir mardi et jeudi, seules les horaires de fin de cours peuvent varier en fonction du fonctionnement interne des établissements.

Collège Les AUGUSTINS (privé)



Collège Philippe GRENIER (public)



Collège André MALRAUX (public)



ETUDE

La construction et le développement de l'individu dépendent d'un équilibre permanent entre activité intellectuelle et activité physique, individuelle et/ou collective.

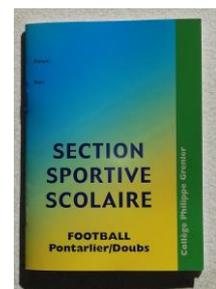
C'est dans cette perspective que l'ensemble des collèges s'inscrit dans le projet de la section football, c'est pourquoi l'ensemble des personnels des collèges (enseignants, éducation, restauration, entretien...) mettent tout en œuvre pour faciliter la réalisation personnelle de nos élèves à la fois dans les études et dans leur pratique.

Les élèves bénéficient d'un suivi scolaire et éducatif tout au long de leur cursus, des contacts permanents ont lieu entre le coordinateur pédagogique et les éducateurs de la section, par ailleurs ces derniers peuvent participer aux conseils de classe.

En fonction des profils et des souhaits de certains élèves éprouvant des difficultés dans leur scolarité, des contrats peuvent être établis entre l'établissement et ces derniers afin de les accompagner au mieux dans leur travail.

De plus, un carnet de suivi sera attribué à chaque joueur, qui permettra de faire le lien entre le club et l'équipe éducative.

Tout élève dont le travail scolaire et sportif ou le comportement ne serait pas satisfaisant, ou en inadéquation avec le triple projet, pourra être exclu de la section (par la commission l'ayant admis).



ORGANISATION SPORTIVE

Les séances d'entraînement sont assurées par des éducateurs diplômés du CAP FOOTBALL. Elles se déroulent au complexe Paul Robbe (synthétique et herbe) et/ou complexe Pourny (herbe) situé à Pontarlier.

Les installations se trouvent à moins de 10 minutes des différents collèges. Les transports entre les collèges et les terrains d'entraînements sont entièrement pris en charge par le CAP FOOT. Des navettes en mini bus permettent d'acheminer les élèves sur leurs lieux de pratique.

Planning hebdomadaire des sections sportives

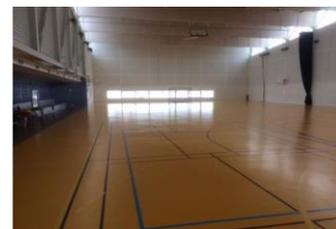
2020-2021	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
GARCONS 6 ^o /5 ^o	Club	16h15/17h45	UNSS / Club	16h15/17h45	Repos
GARCONS 4 ^o	Club	16h15/17h45	UNSS / Club	16h15/17h45	Repos
GARCONS 3 ^o	Repos	16h15/17h45	UNSS / Club	16h15/17h45	Club
FILLES		16h15/17h45	UNSS / Club	16h15/17h45	
Pratiques complémentaires	FUTSAL				

En plus des entraînements de football planifiés tout au long de la saison, et dans le but de développer le joueur de manière globale, des entraînements de FUTSAL sont programmés **durant la période hivernale sur décision des éducateurs responsables**. L'objectif étant d'aborder la pratique sous un autre angle, et d'affronter la période hivernale, ainsi les joueurs en formation au sein de la section peuvent pratiquer de manière continue.

Les séances se déroulent **au gymnase du collège AUBRAC**, sur les mêmes jours et horaires d'entraînement qu'en extérieur.

Les objectifs de formation

- Sur le plan du jeu :
 - Renforcer les comportements tactiques au service de l'équipe et de la performance collective.
 - Stimuler la lecture du jeu et la prise de décisions sous contraintes fortes (temporelles, spatiales, ...).
 - Développer la capacité du joueur à utiliser efficacement le ballon au service des différentes actions de jeu.
 - Optimiser le potentiel athlétique et mental.
- Sur le plan social :
 - Créer un climat relationnel favorisant la prise d'initiatives, agissant sur l'ensemble des facteurs de motivation.
 - Cultiver le «vouloir vivre et jouer ensemble».
 - Fixer un cadre d'évolution sécurisant et responsabilisant.



COMPETITIONS SCOLAIRES

L'inscription et la participation aux activités de l'UNSS est **obligatoire**. Les élèves représenteront leur section sportive au sein de leur établissement lors des compétitions suivantes:

- Rassemblement UNSS des sections sportives
- Championnat Excellence UNSS
- Championnat Excellence UNSS futsal

PROCÉDURES D'ADMISSION / FONCTIONNEMENT

Candidature et admission

La demande de dossier d'inscription se fait par l'intermédiaire du :

- **CA PONTARLIER FOOTBALL**: à télécharger sur le site internet officiel: <http://www.capontarlierfoot.com/>, onglet « Section Sportive »
- **Les établissements**:
 - Collège AUBRAC: 2 rue Jules Grevy - 25300 DOUBS - 03 81 39 94 40
 - Collège GRENIER: 18 rue de la gare - 25300 PONTARLIER - 03 81 39 15 90
 - Collège MALRAUX: 3 chemin du Larmont - 25300 PONTARLIER - 03 81 46 88 87
 - Collège les AUGUSTINS: 1 Fbg St Etienne - 25000 PONTARLIER - 03 81 46 49 76

*Le dossier de candidature à remplir par la famille, est à renvoyer au CLUB avant le **vendredi 2 juin**, à l'adresse suivante:*

CAP FOOTBALL- 1 avenue du Stade - 25300 PONTARLIER
OU
par mail: secretariat@capontarlierfoot.com

Les candidats sont admis après avoir été sélectionnés au niveau sportif et scolaire par une Commission d'admission, comprenant des représentants de l'établissement et de la structure sportive, et qui se déroulera **le Mercredi 14 juin**.

Procédure d'orientation et d'affectation

- Si vous appartenez au secteur de recrutement du collège: vous suivez la procédure normale.
- Si vous n'appartenez pas au secteur du collège: vous devez impérativement faire une demande de dérogation auprès du DSDEN de votre département (le plus tôt possible), en demandant l'affectation au collège de votre choix, avec comme motif de dérogation l'admission en section sportive. Si vous obtenez la dérogation vous serez affectés au collège demandé.

LES TESTS DE SELECTION

Dates et horaires

Pour les **GARCONS** entrants en 6^o/5^o **Mercredi 7 juin - 13h30 / 16h00**
Stade Paul Robbe - PONTARLIER

Pour les **FILLES** entrants en 6^o/5^o et/ou 4^o/3^o **Mercredi 7 juin - 13h30 / 16h00**
Stade Paul Robbe - PONTARLIER

Pour les **GARCONS** entrants en 4^o/3^o **Mercredi 7 juin - 16h30 / 18h30**
Stade Paul Robbe - PONTARLIER

Déroulement des tests:

- Accueil
- Tests athlétiques et techniques / Spécifique gardiens
- Jeux réduits
- Opposition

Jury football

Le jury technique du test d'entrée sera composé des différents responsables de la section sportive, ainsi que des éducateurs du CAP FOOTBALL.

Admission

Suite à cette journée, un classement des joueurs sera établi en fonction de leurs résultats aux tests, et de leurs notes de jeux.
Ce classement sera transmis et étudié par la commission d'admission qui se réunira afin d'examiner chaque dossier retenu sur le plan sportif.

CONTACTS

Responsable sportif :

RICHARD Romain - CAP FOOT
06 22 48 54 85
rrichard@capontarlierfoot.com

Responsable pédagogique

BRUTILLOT Jérémie - Professeur d'EPS
06 82 04 02 73
jbrutillot@capontarlierfoot.com

CAP FOOTBALL

1 avenue du Stade
25300 PONTARLIER
secretariat@capontarlierfoot.com





FOOTBALL EN MILIEU SCOLAIRE

DOCUMENTS D'INSCRIPTION

Les documents à fournir:

Vous voudrez bien nous retourner **UNIQUEMENT** les pièces suivantes dûment complétées :

- **Dans tous les cas** : le dossier de candidature.
- **Pour une entrée en 5^o, 4^o et/ ou 3^o** : Une photocopie lisible des bulletins scolaires de l'année scolaire 2022*2023 (au minimum ceux des deux premiers trimestres).
- La photocopie de la licence de football (voir avec votre club);

RAPPEL : la date limite de retour du dossier complet est fixée au 2 juin 2023.

Mail de confirmation envoyé à chaque famille, suite à la réception du dossier.

En cas d'admission à la section, vous vous voudrez bien nous fournir:

- Prévoir une cotisation annuelle « section ». Cette cotisation vise à couvrir les frais de fonctionnement de la section, et donne droit à chaque joueur à une tenue d'entraînement **OBLIGATOIRE** lors des séances terrains et/ou compétitions.
- La licence UNSS obligatoire sera à régler à la rentrée, le prix est fixé par les établissements scolaires.